



L'an deux mille vingt-deux le 7 du mois de juillet, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Bouxières aux Chênes après convocation légale du 30 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude – M. ORDY Denis – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – M. GRASSER Jean Claude – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick
M. L'HUILIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck – M. DIEDLER Franck
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique – M. MATHIEU Denis- M. BAUDOUIN Cédric – Mme HUART Sonia

Procurations : M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge
M. FAGOT REVURAT Yannick à M. THOMAS Claude – M. CAPS Antony à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. CERUTTI Alain à M. CRESPIY Jean Claude -

Excusé(s) : Mme LORETTE Delphine – M. THIRY Philippe – M. VINCENT Yvon -

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **41 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 35

Pouvoirs : 6

Excusés : 3

Votants : 41

Date d'affichage : 12 juillet 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 34

Contre 5

Absentions : 2

ASSAINISSEMENT

02/07/2022

Fixation des montants de la redevance eau potable pour l'année 2022

Philippe VOINSON, vice-président en charge de l'assainissement de l'eau potable et de la GEMAPI, rappelle que les tarifs ne concernent que la partie du territoire sud qui est en délégation de services public avec la société SAUR pour la distribution de l'eau potable.

Une part de la facturation est réglée par l'usager à la SAUR et une part à la Communauté de Communes pour notamment assurer les investissements.

Tarification 2021 (secteur sud) : particuliers et VEG

Abonnement : 8 € / an (HT)

Consommation M3 : 0.55 € / an (HT)

Après consultation des différents services et des partenaires, il est proposé d'appliquer les tarifs ci-dessous pour les particuliers et pour les ventes en gros en attendant la renégociation du contrat avec un éventuel délégataire pour la fin 2023

Tarification 2022 (secteur sud) : (validé en groupe projet du 27 Septembre 2021)

Particuliers

Abonnement : 10 € / an (HT)

Consommation M3 : 0.60 € / an (HT)

Vente en gros sont concernés : Communauté de Communes du bassin de Pompey, Commune de Pettoncourt, Commune de Courbesseaux et Syndicat des eaux de la Praye.

Abonnement : 10 € / an (HT)
Consommation M3 : 0.55 € / an (HT)

Le groupe projet hydraulique travaillera durant l'année 2022 afin de réaliser une prospective pour les 20 prochaines années

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à 34 pour – 5 contre – 2 abstentions

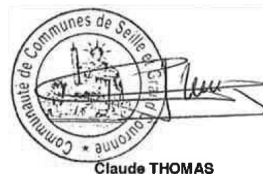
- **Fixe** les tarifs des redevances eau potable secteur (sud) 2022 comme indiqués :

Particuliers

- Abonnement : 10 € / an (HT)
- Consommation M3 : 0.60 € / an (HT)

Vente en gros sont concernés : Communauté de Communes du bassin de Pompey, Commune de Pettoncourt, Commune de Courbesseaux et Syndicat des eaux de la Praye.

- Abonnement : 10 € / an (HT)
- Consommation M3 : 0.55 € / an (HT)



CLAUDE THOMAS
2022.07.13 16:57:47 +0200
Ref:20220711_171802_1-1-O
Signature numérique
le Président